

NOVEMBRE 2019 | VOLUME 02 | NUMÉRO 04

VIVRE SCB



ARRIVER EN VILLE

NOUVEAU STATUT POUR SCB

—
Une vigueur dans la croissance

—
Salon des Métiers d'art :
on y va avant les Fêtes!



L'HIVER GO



FRETTE
PAS FRETTE
J'Y VAIS

**LES 31 JANVIER,
1^{er} ET 2 FÉVRIER**

**PLUSIEURS ACTIVITÉS ET ANIMATIONS
EXTÉRIEURES POUR TOUTE LA FAMILLE!
SURVEILLEZ NOTRE PAGE FACEBOOK**



SCB

Vivre SCB est le magazine officiel de la Ville de Saint-Charles-Borromée, publié 4 fois par année et réalisé par le Service des communications.

Directeur de publication

Claude Crépeau,
Directeur général

Directrice de l'édition

Véronique Goyette
Directrice des communications

Graphisme

Mélanie Coulombe

Rédaction

Service des communications
Service des loisirs

Photographies

Benoit Dupont
Mélanie Émond
Marie-Ève Rompré
Mélanie Coulombe
Héli-Go

Impression

Kiwi

Tirage

7 040 exemplaires

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN : 2561-9950

Les dénominations d'individus englobent le féminin et le masculin dans le seul but d'alléger les textes.

La reproduction partielle ou totale des contenus est autorisée à condition d'en indiquer la source.

Vos idées, vos commentaires :
communications@vivrescb.com



100%

PCF



PERMANENT



Imprimé sur du papier Rolland Enviro Satin 160M texte. Ce papier contient 100% de fibres postconsommation et fabriqué à partir d'énergie Biogaz. Il est certifié FSC®, Rainforest Alliance^{MC} et Garant des forêts intactes^{MC}.

ÉDITO DU MAIRE 04

ACTUALITÉ 06

Un 5^e complexe des Habitations Bordeleau

Plus de 4 M\$ pour des projets d'avenir

Arriver en Ville

L'expérience-client à l'ordre du jour

Nouveau giratoire : la fin des travaux est proche

Un aménagement sécuritaire

Construction : aux racines du dynamisme charlois

Inauguration de l'école du Préambule

Garder le cap sur l'économie d'eau potable

Retour d'Opération Nez rouge

Bien circuler en hiver, tous ont un rôle à jouer!

Pistes cyclables déneigées : un succès

VIE ANIMÉE 12

Ouverture de la patinoire réfrigérée

PORTRAIT 13

D^r Jean-Sébastien Paquette
Faire avancer la recherche

VIE CULTURELLE 14

Cinq nouvelles expositions au MAJ

Des incontournables pour la famille au Centre culturel Desjardins

Salon des métiers d'art de Lanaudière : frénésie fait ici

Remise des prix du concours
Faites-vous une fleur!

BIBLIOTHÈQUE RINA-LASNIER 16

MAISON ET JARDINS ANTOINE-LACOMBE 17

VIE PRATIQUE 18

Une salle pour vos événements spéciaux

Qui dit flocons, dit préparation!

VIE VERTE 19

Le bon endroit pour les pneus hors d'usage

Horaire d'hiver à l'Écocentre

VIGILANCE 20

Pour être sécuritaire, installez vos pneus d'hiver!

Campagne de sensibilisation à la vitesse

Une journée à la caserne

Un concours qui attise l'intérêt
À l'automne, on ramone!

MODE DE VIE 22

Consommation responsable

VIE COMMUNAUTAIRE 23

VIE DÉMOCRATIQUE 25

VIVRE LES LOISIRS

Véçu sur le vif et programmation de l'hiver en couverture inversée

Le succès dans cette histoire de ville, ce n'est pas simplement une mécanique bien huilée ou une machine bien rodée. Il y a une dimension humaine et citoyenne que je considère immanquable.



2



ROBERT BIBEAU
MAIRE

Photo : Marie-Ève Rompré

UNE VILLE BIEN RODÉE

Saint-Charles-Borromée est maintenant une ville! Ce changement de statut n'a rien à voir avec nos taxes, mais il a tout à voir avec cette phase extrêmement active de notre développement depuis 10 ans. La croissance nous transforme en ville... Et cette transformation s'alimente par la manière dont nous souhaitons aménager l'espace et... vivre SCB.

Loin d'être improvisée, c'est une démarche qui est l'expression d'une vision du territoire que nous voulons pour les 10, 20 et même 30 prochaines années. C'est l'exercice auquel nous nous livrons avec les élus et l'équipe de direction, avec le comité consultatif d'urbanisme (CCU), avec les architectes, les promoteurs et bien entendu avec les Charloises et les Charlois. Chacun apporte sa pierre à l'édifice.

Pour moi, il est important de souligner que le succès dans cette histoire de ville, ce n'est pas simplement une mécanique bien huilée ou une machine bien rodée. Il y a une dimension humaine et citoyenne que je considère immanquable.

Immense merci

Le citoyen est au cœur des investissements qui sont faits aujourd'hui pour faciliter demain. Je pense à notre nouvelle conduite d'eau potable à la centrale Robert-Boucher, à la revitalisation du parc Casavant-Desrochers, au nouveau carrefour giratoire à l'angle du rang Double et de la rue de la Visitation... Au cours des derniers mois, nous n'avons rien négligé pour que ces projets s'incrivent comme étant « durables ». Mais bien sûr, il a fallu traverser quelques épisodes et quelques entraves qui ont rendu, parfois, le quotidien un peu moins facile.

C'est pourquoi je tiens à vous remercier pour votre patience. Ces projets et ces travaux ont été animés par une volonté de bien faire. Une volonté facilitée par des communications à double sens et par des mesures d'atténuation que nous avons cherché à peaufiner. Nous l'avons fait avec vous.

Notre fierté d'être une ville trouve bien sa source dans ces actions quotidiennes qui nous connectent. Et après une année 2019 bien remplie, je vous adresse, au nom du conseil municipal, mes meilleurs vœux à l'approche du Temps des Fêtes.

UN 5^e COMPLEXE DES HABITATIONS BORDELEAU

Saint-Charles-Borromée compte un nouveau complexe résidentiel pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes : le 200 Roméo-Gaudreault des Habitations Bordeleau.

Voisin de l'hôtel de ville, la nouvelle résidence a ouvert ses portes en juin dernier. Il s'agit du 5^e établissement des Habitations Bordeleau misant sur la qualité de vie et le bien-être des retraités.

Lors de l'inauguration du nouveau complexe, le maire Robert Bibeau a mis en relief les attraits de SCB tels que : le nouveau point de vue sur la rivière ou le nouveau trottoir sans joints et éco-performant sur la rue Roméo-Gaudreault. « La Ville est plus que voisine ! Avec des leaders impliqués comme les Bordeleau et avec l'ensemble des Charlois, elle veut repenser la place des aînés et leur donner des occasions de vivre facilement dans des environnements accueillants ».



PLUS DE 4 M\$ POUR DES PROJETS D'AVENIR

C'est au nom de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation que le ministre de l'Économie et de l'Innovation et ministre responsable de la région de Lanaudière, M. Pierre Fitzgibbon, était ravi d'annoncer, le 22 août dernier, une aide financière de 4 048 990 \$ pour 2 projets à Saint-Charles-Borromée.

Ces sommes permettent de réaliser :

- la construction d'une nouvelle prise d'eau brute dans la rivière L'Assomption (2019);
- la réfection de la station de pompage existante (2019);

- l'installation de conduites reliant la station de pompage à la centrale d'eau potable Robert-Boucher (2019);
- le remplacement de conduites d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales sur plusieurs tronçons de la rue de la Visitation (2021).

Le maire Robert Bibeau de réagir positivement à cette annonce : « Grâce à cet appui du gouvernement du Québec, notre ville peut aller de l'avant avec son projet de réfection complète des infrastructures souterraines de la rue de la Visitation et, de ce fait, engager la revitalisation de notre principale artère commerciale. Ces deux projets vont contribuer à améliorer notre cadre de vie pour de nombreuses années. »

M. Pierre Fitzgibbon, était ravi d'annoncer, le 22 août dernier, une aide financière de 4 048 990 \$

gouvernement

ARRIVER EN VILLE

C'est le 28 septembre dernier que la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, a décrété le changement de régime de SCB et approuvé sa demande de changement de nom. On entre ainsi dans le giron des 230 localités québécoises régies par la *Loi des cités et villes*.

La Ville de Saint-Charles-Borromée, donc, toujours en croissance soutenue depuis 2010, compte 14 500 habitants, soit 3 000 de plus qu'il y a 10 ans. Cette population grandissante, qui nécessitait une administration bien structurée, est d'ailleurs l'une des raisons ayant motivé le conseil municipal. « Avec notre aire urbaine bien affirmée, avec l'appareil administratif qui s'est modernisé... nous avons tout d'une véritable ville », a dit le maire.

Ce caractère et cette position se sont aussi reflétés sur le plan administratif. Le statut de ville vient en effet clarifier les devoirs légaux de certaines fonctions qui existaient déjà au sein de l'administration, par exemple le greffier et le directeur des finances. Pour les municipalités régies par le Code municipal, le seul officier imposé par la loi est le secrétaire-trésorier. Dans une ville, 3 officiers municipaux sont imposés par la *Loi des cités et villes*, soit le greffier pour les affaires légales et juridiques et le trésorier pour les affaires financières, tous deux assurant la mission, avec le directeur général, de soutenir le conseil et l'administration municipale dans ses décisions.



Lors de la réception civique, anciens élus de la Municipalité et élus actuels de la Ville étaient réunis.

Aucun changement sur le plan financier

Ce changement de régime, qui n'a aucun impact sur le cadre financier, prévoit par ailleurs quelques responsabilités et compétences supplémentaires. À titre d'exemple, la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes peut être effectuée par la Ville plutôt que par la MRC.

L'EXPÉRIENCE-CLIENT À L'ORDRE DU JOUR

Dans la foulée du changement de statut et des résultats du sondage en ligne sur l'expérience citoyenne réalisé du 15 juillet au 15 octobre sur le site Internet municipal, la Ville de SCB désire passer à une approche clientèle renouvelée.

Pour réaliser ce grand chantier, la Ville travaille en équipe avec la Ville de Joliette! Avec leurs territoires limitrophes et leur population respectives de 21 000 et 14 500 habitants, les 2 administrations ont le souci d'offrir des services de qualité à leur population, en adaptant leur prestation et leur panier de services en fonction des attentes citoyennes.

On travaille de concert avec des experts de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour interpréter et améliorer le parcours client: requêtes et demandes d'intervention, transactions en ligne, inscriptions aux activités de loisirs... tous ces points de contact ont fait l'objet d'une analyse pointue. La stratégie d'accueil a également été scrutée à la loupe.

Forte de ce grand portrait, SCB prendra 2020 et 2021 pour entreprendre un virage stratégique misant sur l'amélioration de l'expérience citoyenne par des projets innovants qui auront un impact très concret sur les citoyens qui habitent, qui aiment et qui consomment leur ville!

NOUVEAU GIRATOIRE : LA FIN DES TRAVAUX EST PROCHE

Le chantier donnant vie au 2^e carrefour giratoire de SCB à l'intersection de la rue Visitation et du rang Double avance selon l'échéancier prévu. Ces travaux vont permettre une amélioration de la sécurité et de la fluidité pour tous les usagers.

Fait important : ce nouveau giratoire viendra bonifier le réseau cyclable et multifonctionnel en plus d'avoir pour effet d'accroître la sécurité des déplacements actifs. « Le principal moyen de sécuriser les cyclistes et les piétons consiste à réduire la vitesse sur notre réseau routier. Ce projet répond à cet impératif, en plus d'assurer la continuité des itinéraires sur notre réseau. Et bien entendu, cet aménagement va certainement inciter l'adoption des modes de transport actif », souligne M. Bibeau.

Notons qu'il s'agit d'un projet évalué à environ 1,4 M\$ qui comprend un montant de 225 000 \$ pour le nouvel aménagement cyclable et multifonctionnel. De cette enveloppe globale, 600 000 \$ proviennent du programme d'aide financière du *Fonds de la sécurité routière du ministère des Transports du Québec*.



Ici réunis lors des premiers coups de pelle : Claude Crépeau (directeur général de la Ville), Maxime Généreux (Les Entreprises Généreux), Chantal Riopel (conseillère municipale), Jonathan Marion (directeur des services techniques), le maire Robert Bibeau et André-Philippe Cantin (GBI).

UN AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE

Gagnant en popularité, les carrefours giratoires se sont multipliés au cours des dernières années au Québec. De ce fait, de par cette nouveauté chez nous et à la demande générale, un rappel d'usage s'impose!

Principes de base

- On entre toujours dans un carrefour giratoire par la droite.
- On doit céder le passage aux automobilistes déjà engagés dans le carrefour.
- S'il y a des passages pour piétons, il faut leur céder le passage.

Techniques de conduite

- À l'approche du carrefour, être prêt à s'arrêter complètement si un piéton traverse ou s'apprête à le faire ou si une voiture ou un cycliste est déjà à l'intérieur du carrefour giratoire, sur la gauche.
- Avant d'entrer dans un carrefour, céder le passage aux véhicules qui y sont déjà engagés sur la gauche. Ils ont la priorité.

- Entrer dans le carrefour par la droite lorsque le passage est libre.
- Suivre le sens de la circulation. Ne pas dépasser ni s'arrêter à moins d'une urgence.
- Indiquer l'intention de sortir avec l'aide du clignotant droit.
- Sortir du carrefour après s'être assuré qu'il n'y a pas de piéton traversant la route.

* Source : Société de l'assurance automobile du Québec



Photo : Hélicoptère

CONSTRUCTION : AUX RACINES DU DYNAMISME CHARLOIS

Deuxième ville en importance dans la MRC de Joliette et pôle santé du nord de Lanaudière, SCB continue d'exercer son attractivité et ses atouts sont encore plus nombreux, surtout avec les nouveaux projets ayant émergé en 2019.

Avec près de 39 M\$ en valeur de permis pour les 3 premiers trimestres, le vif élan de développement n'a pas perdu de force. À tel point que SCB se dirige vers l'une des meilleures années en matière d'émission des permis de construction.

La ville foisonne d'investissements immobiliers :

16 M\$ pour 8 projets multifamiliaux en cours, soit 153 nouveaux logements ;

12 M\$ pour la nouvelle buanderie du CHDL, un projet qui devrait s'échelonner jusqu'au printemps 2020 ;

12 M\$ pour la nouvelle école primaire du Préalambule.

L'ensemble de cette synergie attire en conséquence de nouveaux habitants en quête d'une zone combinant dynamisme économique et cadre de vie agréable. La population de la ville croît de façon importante, et ce depuis les 10 dernières années. Depuis lors, plus de 3 000 habitants ont décidé d'emménager à SCB.



INAUGURATION DE L'ÉCOLE DU PRÉAMBULE

Le 17 octobre dernier se tenait l'inauguration de l'école du Préalambule située sur la rue Pierre-De Coubertin. Cette implantation envoie un signal d'attractivité et de développement urbain.

L'école du Préalambule était espérée tant par la Commission scolaire que par la Ville, et surtout, par les parents de ce secteur. La Ville a offert un emplacement de choix pour cette nouvelle école entourée d'arbres, à proximité des installations du parc Casavant-Desrochers et de la piste cyclable, et ce, dans l'objectif d'un partage judicieux des équipements.

Clientèle desservie

Lors de la rentrée scolaire, l'équipe-école et la direction ont accueilli 75 élèves de maternelle formant 5 groupes et 356 élèves du primaire formant 16 groupes, pour un total de 431 élèves, de la maternelle à la 4^e année. L'école compte deux locaux pour le service de garde.

L'école et ses particularités

Il y a deux coins de lecture inusités : sous l'escalier principal et dans les airs, grâce à un grand filet suspendu, et bien sûr, il y a la bibliothèque. Le plancher du gymnase double est en bois franc et possède des attributs permettant d'absorber le bruit des petits pieds qui courent. Un rideau motorisé sépare ce gymnase et ainsi deux activités différentes peuvent avoir lieu simultanément. La fenestration de l'école lui confère une luminosité naturelle impressionnante. Ses larges corridors favorisent les déplacements des élèves dans le calme.

GARDER LE CAP SUR L'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

Encore cette année, la Ville de SCB figure parmi les meilleurs élèves en matière de consommation résidentielle d'eau potable. Ses plus récents résultats sont nettement inférieurs à la moyenne québécoise, mais la consommation d'eau demeure un défi à relever.

Faire un usage responsable de l'eau potable, c'est possible! À commencer par le respect des périodes d'arrosage en été et par l'adoption de gestes concrets pour diminuer sa consommation d'eau à l'intérieur de la maison.

Par exemple: l'achat d'une toilette à faible débit avec le programme de remise de 100\$ par la Ville. Ou encore: la prise de douches plutôt que celles de bains; l'installation d'aérateurs de robinets; l'achat de lave-vaisselle ou machine à laver certifiée Energy Star.

AU QUÉBEC

573



litres d'eau
consommés



par personne
par jour

À SCB

338



litres d'eau
consommés



par personne
par jour en 2019

RETOUR D'OPÉRATION NEZ ROUGE

Le service Opération Nez rouge a raccompagné 16 622 automobilistes l'an dernier au Québec, dont 1 333 raccompagnements dans le Grand Joliette. Pour revenir à la maison de façon sécuritaire dans Lanaudière, composez le 450 756-4011! Les dons pour les clients de la région sont versés aux Scouts du district de Lanaudière.

Pour connaître les dates de service dans Lanaudière, nous vous invitons à consulter le site web operationnezrouge.com ou la page Facebook d'Opération Nez rouge Joliette-De Lanaudière. Et même lorsque vous êtes loin de votre destination, il est possible de faire un transfert dans l'une des régions voisines!

Rappelons que vous pouvez également télécharger l'application Opération Nez rouge sur votre téléphone intelligent. Elle est disponible sur App Store et Google Play.

À l'aide de votre appareil avec GPS intégré, vous pourrez communiquer avec la centrale de coordination la plus proche de vous et connaître ses heures d'ouverture, ainsi que celles de l'alternative locale (taxi) pour un retour à la maison sécuritaire, si l'Opération Nez rouge n'est pas en fonction au moment de la requête. Vous pouvez même créer une alerte qui vous rappellera d'appeler Opération Nez rouge à l'heure choisie pour profiter pleinement des célébrations.



BIEN CIRCULER EN HIVER, TOUS ONT UN RÔLE À JOUER!

La Ville entend garantir les meilleures conditions de circulation aux usagers, en fonction de la météo. Le plan de déneigement est prêt, tout comme la brigade blanche qui monte d'un cran encore cette année : les billets de courtoisie feront place aux constats d'infraction dans le but de faciliter les opérations de déneigement et de favoriser la sécurité des usagers.

Le plan de déneigement comporte 3 niveaux d'intervention, en priorisant les itinéraires les plus fréquentés. Le niveau 1 est exécuté en premier, alors que les niveaux 2 et 3 sont faits en second lieu, en simultané et en continu.

Niveau 1	Artères principales	Visitation Petite-Noraie Rang Double	Délai de 1 à 2 heures pour retrouver une chaussée dégagée
Niveau 2	Trottoirs	Tous	En continu
Niveau 3	Rues locales	Tous les secteurs	Rétablissement complet en 2 h 30

Ce plan de viabilité hivernale met en œuvre un dispositif spécifique qui mobilise 7j/7 et 24h/24 plus de 15 personnes et une douzaine de véhicules. Les équipes sont déployées dès qu'on observe une accumulation de 5 cm de neige au sol. À chaque bordée, elles parcourent 90 kilomètres de voies publiques et 18 kilomètres de trottoirs.

Brigade blanche

La brigade blanche redoublera de rigueur et remettra des constats d'infraction à ceux qui ne respectent pas les restrictions. Par exemple : l'interdiction de déposer, souffler ou déverser sur un immeuble public de la neige ou de la glace, l'interdiction de stationner son véhicule dans les rues entre minuit et 7 h jusqu'au 15 avril ou l'interdiction pour les déneigeurs privés d'empiler la neige dans les coins d'entrée du stationnement.

PISTES CYCLABLES DÉNEIGÉES : UN SUCCÈS

Le projet-pilote prévoyant le déneigement des pistes cyclables connaît un véritable succès et c'est pourquoi l'initiative est reconduite et même bonifiée dans une perspective de mobilité active, de qualité de vie et de sécurité.

La Ville entend donc favoriser un mode de vie physiquement actif en hiver en déneigeant ces pistes :

- Sur Visitation, de Charlevoix vers le parc du Bois-Brûlé
- Le long de la voie de contournement (de Pierre-Mercure à Pierre-Mercure)
- De Jeanne-Sauvé à Clarence-Gagnon, en traversant le parc Jeanne-Sauvé
- Sur Visitation, de Sansregret à Curé-M.-Neyron
- Sur Pierre-De Coubertin, de Riendeau au boul. L'Assomption
- Sur chemin du Golf Est, de Visitation à l'entrée du Club de Golf Joliette

OUVERTURE DE LA PATINOIRE RÉFRIGÉRÉE

Les amateurs de patin peuvent commencer à affûter leurs lames! La Ville est heureuse d'annoncer que la nouvelle patinoire réfrigérée, tant attendue au parc Casavant-Desrochers, sera prête cet hiver à accueillir ses premiers patineurs.

Ce récent investissement permettra de prolonger la saison des sports de glace à SCB.

Parc Casavant-Desrochers : Phase 1 terminée

La cure de jouvence du parc Casavant-Desrochers pour en faire un site multi récréatif et multigénérationnel dédié aux sports et aux loisirs est bien visible. La phase I du projet est terminée, soit la réfection des stationnements et des surfaces, l'ajout d'un système de réfrigération pour la patinoire et la construction d'un bâtiment de service qui servira aussi de chambre des joueurs ultra-moderne.

Pour la phase II prévue au printemps 2020, module de jeux et mobilier urbain seront installés et les terrains de pétanque connaîtront leur première saison. De plus, on procèdera l'été prochain à l'implantation de jeux d'eau et d'un skatepark.

En phase III, la piste de BMX sera améliorée. Le souhait du conseil municipal est que les jeunes Charlois puissent pleinement profiter de cette installation homologuée qui, de par sa configuration, plaît à tous les adeptes de vélocross, du débutant à l'expert.

Profitez du congé des Fêtes pour enfilez vos patins et essayez la nouvelle glace!

DU SPORT À PROFUSION!

Classique hivernale 2020

Cette année, le tournoi de hockey est organisé sur 2 jours, soit les 21 et 22 mars 2020. Deux catégories sont à l'honneur:

- Récréative (Pour les « pas pire » au hockey, mais incapables de bouger le lendemain!)
- Compétitive (Pour ceux qui sont passés à deux doigts de faire la LNH!)

Équipe de minimum 6 joueurs

Coût de participation: 225 \$

Bourse de 1 000 \$

Minimum de 2 matchs à disputer

Joueurs âgés de 15 ans +, avec équipement

Lancer francs interdits

Les règles sont celles de l'ACH

L'horaire des parties sera remis au capitaine

Information et inscription: loisirs@vivrescb.com ou au 450 914-2081.

Inscriptions soccer

En ligne au soccerlaser.ca (paiement par carte de crédit)

Du 27 janvier au 7 février 2020 au Centre multisport (1000, rue Ladouceur à Joliette), de 12 h à 16 h 30.

Frais de retard à partir du 8 février

Information: soccerlaser.com ou au 450 758-3553.

Inscriptions baseball

Tous sauf Rallye Cap novice

Du 1^{er} au 27 février 2020 de 8 h 30 à 11 h 30, de 13 h à 16 h et le 28 février de 8 h 30 à 11 h 30

Rallye Cap novice: 1^{er} février au 1^{er} juin

Au centre communautaire Alain-Pagé

Dès janvier, surveillez le site web municipal pour connaître la tarification 2020 ou contactez le Service des loisirs au 450 759-3362.

Dr Jean-Sébastien Paquette

Faire avancer la recherche



Photo : Courtoisie

Le Dr Jean-Sébastien Paquette a reçu le prix d'excellence 2019 du Collège québécois des médecins de famille. Bien mérité, ce prix vise à souligner sa contribution à la recherche ou à la publication en médecine de famille. Il est reconnu à la fois pour ses travaux innovants et pour son grand engagement dans le milieu de la recherche médicale au Québec.

Parmi ses nombreuses réalisations figurent ses travaux sur le développement d'une protéine qui permet de diminuer les biopsies pour les femmes atteintes du cancer du sein. Et son projet sur la santé autochtone, en collaboration avec la population de Manawan, qui a mené à la création d'un poste en sécurisation autochtone, un besoin important dans la structure organisationnelle.

Le Charlois a une feuille de route impressionnante! Fort de ses études en biologie moléculaire, il est devenu responsable local de la recherche dès le début de sa pratique au GMF-U de Saint-Charles-Borromée. Devenu chercheur associé au Centre de recherche sur les soins et les services de première ligne de l'Université Laval, il a également fondé ARIMED, le Laboratoire de recherche et d'innovation en médecine de première ligne. Et il est, depuis 2017, directeur clinique du Réseau de recherche axée sur les pratiques de première ligne de l'Université Laval.

Malgré un horaire bien chargé, le Dr Paquette apprécie sa vie à Saint-Charles-Borromée. Vivre à proximité de son lieu de travail principal lui procure une belle qualité de vie. Mari et père de trois enfants de 7, 10 et 12 ans, il aime sa ville pour la proximité avec la nature et les loisirs qui y sont offerts. De plus, travailler pour un hôpital à l'extérieur des grands centres lui permet d'avoir une pratique plus diversifiée et d'être plus près des gens et du personnel hospitalier.

Une ville comme SCB se dit fière de compter un homme de la trempe du Dr Jean-Sébastien Paquette parmi ses citoyens! Homme de cœur, il est une ressource indispensable pour le milieu de la santé et fait honneur à sa profession. Sans compter qu'il contribue à faire rayonner Saint-Charles-Borromée au-delà de la région de Lanaudière.

CINQ NOUVELLES EXPOSITIONS AU MAJ

Jusqu'au 5 janvier 2020

L'automne au Musée d'art de Joliette (MAJ) s'annonce comme un foisonnement d'expositions et d'activités culturelles toutes plus inspirantes les unes que les autres. La thématique mise de l'avant dans les expositions temporaires cette saison: le dialogue entre l'art, les phénomènes naturels et la science.

Pas moins de 5 expositions composent la programmation d'automne en vigueur jusqu'au 5 janvier 2020: *L'attraction du paysage* de Patrick Coutu, commissariée par Charlotte Lalou Rousseau, *Phénomènes* de l'artiste Marina Gadonneix, commissariée par Maria Wills Londoño, avec la collaboration d'Audrey Genois et de Maude Johnson, *Les abstractions lyriques* de Jean-Paul Jérôme, commissariée par Constance Naubert-Riser, *Les paysages entre nos corps* de l'artiste lanauoise Véronique Malo, commissariée par Anne-Marie St-Jean Aubre et *Peinture et poésie*, une sélection d'œuvres de Louise Robert.

Alors que l'exposition de Patrick Coutu propose un survol d'œuvres sculpturales, textiles et papier produites dans les 10 dernières années, l'exposition de l'artiste française Marina Gadonneix est présentée dans le cadre de MOMENTA | Biennale de l'image et produite en collaboration avec le MAJ et Les Rencontres d'Arles. L'exposition du Plasticien Jean-Paul Jérôme sera composée quant à elle d'une série d'encres sur papier uniques et singulières datées de 1969-1970. Un an après avoir invité la population locale à lui envoyer des photos en noir et blanc, l'artiste lanauoise Véronique Malo exposera dans les aires de circulation du Musée ses nouvelles œuvres composées à partir d'éléments mystérieux de ces photographies. Enfin, l'équipe du MAJ présente une fois de plus à son Espace 3^e quelques œuvres de sa foisonnante collection, cette fois, 3 œuvres de l'artiste Louise Robert. À savoir: l'exposition de Jean-Paul Jérôme a incité Émilie Grandmont Bérubé, conservatrice aux collections, à sortir des réserves du MAJ une œuvre de chacun des 4 plasticiens (Rodolphe de Repentigny (alias Jauran), Louis Belzile, Jean-Paul Jérôme et Fernand Toupin). Celles-ci seront insérées dans l'exposition permanente *Les îles réunies* tout l'automne, en plus d'un Jean McEwen, d'un Jean-Paul Riopelle et d'un Fernand Leduc.



DES INCONTURNABLES POUR LA FAMILLE

La série famille du Centre culturel Desjardins offre une programmation sans pareil avec des spectacles qui plairont aux enfants comme aux parents, présentés tout au long de l'année. Ces spectacles permettent de vivre des expériences inégalées dans l'univers du théâtre, dans le monde fantastique du conte, dans l'ambiance électrisante du spectacle musical et même de plonger dans le merveilleux monde imaginaire des marionnettes. En prime, les Charlois de moins de 18 ans bénéficient de 50% de rabais sur les spectacles de la série famille.

Série Famille – À venir

Les matinées symphoniques de l'OSJJ
Dimanche 8 décembre à 14 h

Nicolas Noël | Dimanche 29 décembre à 14 h

Marco Bleu | Dimanche 23 février à 14 h

Machine de cirque | Vendredi 13 mars à 20 h

SALON DES MÉTIERS D'ART DE LANAUDIÈRE : FRÉNÉSIE FAIT ICI

Le 21^e salon des métiers d'art réunira plus de 30 artisans-créateurs du 21 au 24 novembre au centre André-Hénault. Juste à temps pour les Fêtes, les exposants vous feront découvrir leurs différentes passions, leurs nouvelles collections de produits fait à la main... ici!

Certains créateurs promettent d'émerveiller les visiteurs avec des démonstrations « live » de leur métier d'art. Ceux-ci pourront aussi essayer et apprendre quelques disciplines de métiers d'art, à l'Espace Atelier Desjardins. De plus, l'entrepre-

nariat jeunesse en métiers d'art sera à l'honneur, car de jeunes artistes-créateurs exposeront pour leur toute première fois au Centre André Hénault.

Visitez la page Facebook et le site cma1.qc.ca pour les horaires.

REMISE DES PRIX DU CONCOURS FAITES-VOUS UNE FLEUR!

Le concours *Faites-vous une fleur!* récompense les citoyens qui contribuent à l'embellissement de la ville par la beauté et le fleurissement. En cette 9^e année de remise de prix, le jury a constaté que les Charlois ne ménagent pas efforts et de savoir-faire dans la création d'aménagements de grande qualité.

Dans la catégorie façade résidentielle, ce sont Guylaine Lachapelle et Pierre Proulx (3^e prix), Jean-Claude Lemieux et Sylvie Brisebois (2^e prix), Marie-Carole Lauzon et Martin Lévesque (1^{er} prix) qui ont remporté les honneurs.

Pierrette Paradis (3^e prix), Yvette Diamond (2^e prix) ainsi que Johanne Guèvremont et R. Dufresne (1^{er} prix) ont gagné dans la catégorie balcon fleuri.

L'embellissement d'un commerce a aussi été souligné. Les Entreprises Desmarais Électronique se sont démarquées et ont reçu le prix unique de leur catégorie.

Immeubles Lanaudix (3^e prix), Louis Bordeleau et Christian Blouin (2^e prix), ainsi que Construction Bernard Bordeleau (1^{er} prix) sont les lauréats dans la catégorie multilogement.

Pour terminer, certains aménagements ont suscité l'admiration des jurés et ont reçu une mention « coup de cœur ». Les gagnants sont Rémi Deserres et Manon Comtois, Manuel Couto, Michel Cottenoir, Maryse Goupil et France Dutil, Chantal Arbour et Stéphane Beauflis.





Des conférences, des spectacles et des ateliers pour tous les goûts et toute la famille.

ACTIVITÉS ET ANIMATION

12 novembre au 16 décembre

Exposition : Société d'histoire de Joliette – De Lanaudière – 90 ans d'histoire!

Des passionnés, une collection d'archives et des activités. Exposition d'archives et de photographies coup de cœur.

Mercredi 13 novembre à 19 h

Planifier sa retraite

Découvrez toutes les astuces afin de profiter pleinement de votre retraite. Conférence offerte par un comptable professionnel agréé du Canada. Pour les adultes.

Mardi 26 novembre de 18 h 30 à 21 h 30

Soirée de jeux de société

Deux animateurs dynamiques vous feront découvrir leur passion pour les jeux, des traditionnels aux plus sophistiqués. Pour les adolescents et les adultes. Animation : Aux Jeux Animation

Jeudi 28 novembre à 13 h 30

Quand la poésie épouse la chanson / Conférence

Découvrez les grands poèmes de Baudelaire, d'Hugo, de Verlaine et de Mallarmé par le biais des chansons de Barbara, de Debussy ou de Ferré. Pour les adultes. Animation : Maurice Rhéaume

Vendredi 29 novembre à 18 h 45

La fée des étoiles a perdu le Nord / Spectacle famille

L'étoile du Nord est tombée! Stella devra la retrouver pour rentrer à la maison. Pour les 3 à 8 ans. Animation : La caravane enchantée

Mercredi 4 décembre à 18 h 30

Heure du conte « Spécial Noël » en pyjama

Pour un avant-goût de la féerie de Noël : des histoires de neige, de lutins et de mitaines. Pour les 3 à 5 ans, un seul adulte accompagnateur par famille. Animation : Marie-Josée Blais

Vendredi 6 décembre à 19 h

Kokédama / Atelier

Le kokédama est un art floral apparu au début des années 1990 au Japon. De l'argile, de la mousse, une plante et le tour est joué! Pour les adultes. Animation : Christian Dufresne

Mardi 10 décembre de 16 h à 19 h

Activité spéciale : Amnistie internationale

Vous êtes invités à participer à la campagne de cartes de vœux d'Amnistie internationale. Agissons ensemble pour un monde meilleur.

Vendredi 13 décembre à 18 h 45

Satine et Grelot / Spectacle interactif

Spectacle de magie clownesque avec des animaux. Les rennes du Père Noël n'ont plus rien à manger! Deux lutins enquêteurs loufoques veulent résoudre ce mystère. Pour les 6 à 12 ans. Animation : Animation Clin d'œil

Jeudi 19 décembre à 19 h

Rémi sans famille / Film et maïs soufflé

Projection du film *Rémi sans famille*. Interdit aux parents! Pour les 7 à 12 ans.

Les activités gratuites sont offertes en priorité aux abonnés. Le nombre de places est limité. **Inscription obligatoire** au comptoir de prêt, par téléphone au 450 755-6400 ou sur le site Internet de la Bibliothèque : catalogue.biblio.rinalasnier.qc.ca Votre numéro d'abonné et votre mot de passe vous seront demandés. Les inscriptions commencent **30 jours avant la date** de l'activité



MAISON ET JARDINS ANTOINE-LACOMBE /



Calendrier des activités

6 novembre au 24 novembre

Exposition - Jeune Photo

Vernissage dimanche 10 novembre, 13 h

Découvrez les photographes de la relève dans cette exposition collective réalisée par les adolescents ayant participé à l'atelier d'été offert par Steeve Duguay artiste-photographe.

Vendredi 6 décembre, 20 h

Conférence musicale

Noël sur tous les tons

Johanne Hébert | 8 \$

Venez entendre des musiques rassemblées sous une même tradition. Découvrez comment Noël a été chanté de Jean-Sébastien Bach à La Bolduc. Une conférence musicale pour les mélomanes curieux qui s'intéressent aux célébrations du temps des Fêtes!

Spécialisée en musique québécoise, Johanne Hébert détient une maîtrise ès arts en musicologie de l'Université de Montréal. Elle a travaillé aux services de musique de la Société Radio-Canada et donne des conférences et des cours sur l'histoire de la musique depuis plus de 20 ans.

Information et réservation

La Maison Antoine-Lacombe est ouverte au public jusqu'au 8 décembre 2019 du mercredi au dimanche de 13 h à 17 h.

**895, rue de la Visitation, Saint-Charles-Borromée
450 755-1113 | info@antoinelacombe.com**

Consultez la programmation complète sur notre site Internet: antoinelacombe.com

La visite libre de la Maison, des jardins et des expositions est gratuite en tout temps.



Location de la Maison Antoine-Lacombe

Maison et jardins Antoine-Lacombe vous invite à célébrer vos fêtes de Noël dans un cadre intime et atypique.

L'organisme suspendra temporairement ses activités pour la fin d'année, mais ouvre ses portes à la location. Faites de la Maison Antoine-Lacombe le lieu privilégié de vos réunions, événements et célébrations.

Venez passer du bon temps dans l'ambiance d'une maison au cachet unique. Construite en 1847, la maison a été classée monument et lieu historique en 1968. Un endroit original pour surprendre vos invités!

La Maison Antoine-Lacombe peut accueillir jusqu'à 20 personnes en formule repas (avec tables) et jusqu'à 40 personnes avec chaises en rangée ou en formule cocktail dînatoire.

Contactez Maison et jardins Antoine-Lacombe au 450 755-1113 ou info@antoinelacombe.com pour en savoir plus.

UNE SALLE POUR VOS ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

Un mariage en vue ? Un anniversaire ? Des salles sont à votre disposition au centre André-Hénault. Au cœur d'un parc-nature exceptionnel, un cadre parfait se dessine pour souligner vos évènements.

Mariages, séminaires et conférences, fêtes, galas, campagnes de financement, repas communautaire et bien plus. Notre espace multifonctionnel peut accommoder une grande variété d'évènements privés, corporatifs ou communautaires puisque nos salles peuvent accueillir de 10 à 400 personnes. La location de la salle peut être facilement adaptée à vos besoins. Pour plus d'informations, communiquez avec le Service des loisirs au 450 759-4415.

En lien avec la mission municipale, la location de notre espace événementiel a été développée pour assurer l'accessibilité à tous. Ainsi, les Charlois et les organismes d'ici peuvent louer la salle à un tarif réduit.



Photo: Benoît Dupont

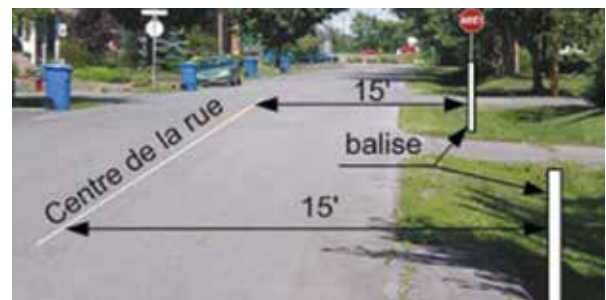
QUI DIT FLOCONS, DIT PRÉPARATION!

On installe nos balises

Afin de délimiter le terrain de la rue et pour faciliter le déneigement, les citoyens installent des balises le long de la rue. Le plan ci-contre vous explique les dispositions à tenir compte.

On prépare nos abris pour l'auto

C'est à partir du 15 octobre que les structures et les abris d'hiver pour automobiles peuvent être installés. Veillez à respecter les distances, soit plus de 2,50 m de la ligne de rue et plus d'un (1) mètre des lignes latérales et arrière de terrain.



Une chose à savoir en ces temps de changement de pneus. Si vous avez de vieux pneus en votre possession, nous avons une entente avec l'Écocentre qui permet aux résidents de la MRC de Joliette de s'en départir dans le respect ! Les Charlois ont droit à 8 visites par année.

LE BON ENDROIT POUR LES PNEUS HORS D'USAGE

Fait de matière qui ne se décompose pas, les pneus usés peuvent par contre être recyclés, d'où l'importance d'en disposer correctement. On ne met pas les pneus en bordure de rue... on ne laisse pas non plus ses pneus dans la cour du garagiste le plus proche... Plus que jamais, on va dans un point de dépôt.

Depuis 1999, le gouvernement du Québec a imposé un droit environnemental de 3\$ à l'achat de pneus neufs de véhicule routier ou autre. Sous le principe du pollueur-payeur, ce droit sert à financer les activités de cueillette et de recyclage de pneus du *Programme québécois de gestion intégrée des pneus hors d'usage 2015-2020*.

Grâce à cet écofrais, plus de 10 000 points de collectes sont desservis au Québec afin de permettre la récupération et le recyclage des pneus hors d'usage. Ici, on va à l'Écocentre de la MRC de Joliette!

L'objectif est de veiller à que les pneus ne soient pas enfouis ou entreposés, et qu'ils ne génèrent aucun déchet.

HORAIRE D'HIVER À L'ÉCOCENTRE

L'Écocentre de la MRC de Joliette reçoit des matières qui ne font pas partie de la collecte des matières recyclables, soit parce qu'elles sont trop volumineuses ou encore parce qu'elles risquent de contaminer les matières de la collecte sélective. Les apporter à l'écocentre, c'est se permettre de les valoriser ou d'en disposer de façon sécuritaire pour l'environnement.

Matières acceptées

- Bois
- Arbres de Noël naturels (sans décoration)
- Branches d'émondage
- Copeaux
- Terre non contaminée, incluant le sable
- Métal, fer, aluminium, cuivre et autres métaux
- Matériaux de construction et de démolition
- Pneus usés d'automobile (sans les jantes)
- Électroménagers : cuisinières, sècheuses, petits appareils électriques, meubles à l'exception des appareils contenant du fréon
- Vélos et pièces de vélo
- Pièces de béton, roches, asphalte, briques

Coordonnées

1481, rue Raoul-Charrette à Joliette
450 759-9007

Preuve de résidence requise

Un permis de conduire, un compte de taxes municipales ou scolaires de l'année en cours ou encore un bail valide qui prouve hors de tout doute que le citoyen occupe physiquement une unité d'occupation située sur le territoire de la MRC.

Horaire

Du 1^{er} novembre au 31 mars
Vendredi et samedi de 9 h à 16 h 30

POUR ÊTRE SÉCURITAIRE, INSTALLEZ VOS PNEUS D'HIVER!



Avec la période hivernale à nos portes, la Sûreté du Québec rappelle aux automobilistes qu'ils doivent obligatoirement munir leur véhicule de pneus d'hiver pour circuler sur nos routes. En effet, le Code de la sécurité routière prévoit que tous les véhicules de promenade et les taxis immatriculés au Québec doivent être munis de pneus ayant le pictogramme « montagne et flocon de neige », et ce, du 1^{er} décembre au 15 mars inclusivement.

La Sûreté du Québec assure une vigie constante et redouble d'attention pour améliorer la sécurité routière. Se prémunir de pneus d'hiver constitue l'un des moyens nécessaires afin d'assurer vos déplacements de façon sécuritaire. Les propriétaires de véhicules non-conformes s'exposeront à une amende minimale de 200\$ plus les frais. L'obligation des pneus d'hiver vise essentiellement à accroître la sécurité routière.

Les propriétaires de certains véhicules peuvent munir leur véhicule de pneus à crampons, et ce, du 15 octobre au 1^{er} mai inclusivement. L'utilisation de pneus à crampons est toutefois interdite en dehors de cette période.

Adapter sa conduite

Les policiers pourraient signifier des constats d'infraction s'ils constatent que la vitesse d'un automobiliste est excessive par rapport aux conditions routières, et ce, même si la limite indiquée sur les panneaux de signalisation est respectée. En effet, selon l'article 330 du Code de la sécurité routière (CSR), le conducteur doit réduire sa vitesse lorsque les conditions de visibilité sont rendues insuffisantes à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou de précipitations ou lorsque la chaussée est glissante ou partiellement dégagée. Les contrevenants s'exposent à une amende minimale de 60\$ plus les frais et à 2 points d'inaptitude.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À LA VITESSE

Après la campagne entourant le projet-pilote de réduction de la limite de vitesse à 40 km/h dans le quadrilatère Visitation, Jeanne-Sauvé, Pierre-Mercure et boulevard L'Assomption Ouest, voilà que la Ville a lancé une vaste campagne de sensibilisation à la sécurité routière visant le respect des limites de vitesse dans tous les quartiers.

Suivant le slogan *Wô dans mon quartier!*, cette campagne initiée par le comité de circulation rappelle aux automobilistes l'importance d'adopter un comportement sécuritaire. À cette fin, des affiches ont été installées dans tous les secteurs résidentiels. En même temps que la rentrée scolaire, la Ville a aussi installé de nombreux afficheurs de vitesse dans les zones problématiques afin de sensibiliser les automobilistes au respect de la limite de vitesse.

Le comité de circulation table donc sur le renforcement positif des comportements sécuritaires par la promotion de messages incitatifs. La Ville estime qu'il s'agit d'une perspective à consolider au cours des prochaines années.



Avec cette 1^{ère} campagne de sécurité routière, le comité de circulation lance le défi de réduire la vitesse dans les quartiers.



UNE JOURNÉE À LA CASERNE

Le 19 octobre dernier se déroulait l'événement tant attendu pour les tout-petits... la journée portes ouvertes à la caserne! C'est sous une ambiance enflammée que les familles ont pu découvrir de plus près la flotte de véhicules incendie, les installations et les équipements utilisés par les pompiers, en plus de recevoir de précieux conseils de prévention.

UN CONCOURS QUI ATTISE L'INTÉRÊT

Chaque année, lors de la Semaine de la prévention des incendies, les élèves des écoles primaires situées dans les municipalités desservies par le Service de la prévention des incendies de SCB reçoivent la visite de pompiers. Lors de cette visite, les pompiers prodiguent aux jeunes de précieux conseils de prévention.

C'est à cette occasion que les élèves peuvent participer au concours Chef-pompier d'un jour. Les gagnants de ce concours se méritent la chance de passer un après-midi complet avec les pompiers.

Félicitations aux gagnants de cette année! Pour connaître le nom des Chefs-pompiers d'un jour 2019, consultez notre site web municipal: vivrescb.com/securite/securite-incendie.



À L'AUTOMNE, ON RAMONE!

Chaque année, plusieurs feux de cheminée surviennent et représentent une source potentielle d'incendie de bâtiment qui pourrait causer d'importantes pertes matérielles et humaines. Par conséquent, il est important de confier l'installation et l'entretien d'un nouvel appareil de chauffage à un professionnel du domaine. Il faut également s'assurer de faire ramoner la cheminée au moins une fois par année.

Pourquoi?

- Pour prévenir un incendie;
- Pour prévenir les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz toxiques ou nocifs;
- Pour éliminer la suie et les dépôts inflammables (créosote) accumulés;
- Pour optimiser l'efficacité de l'appareil de chauffage et ainsi permettre une économie de combustible;
- Pour déceler la présence de bris ou de détérioration du système de chauffage et de ses composantes.

Miroir, miroir

Si le ramonage n'est pas déjà fait, pensez à examiner votre cheminée à l'aide d'un petit miroir afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu obstruer pendant l'été (nid d'oiseau, pièce détachée...). Vous pourrez ensuite faire appel à un ramoneur professionnel qui procédera à des interventions à l'intérieur du bâtiment et retirera les résidus du ramonage.

En cas de doute sur les compétences d'un ramoneur, on peut consulter le *Registre des détenteurs de licence* de la Régie du bâtiment du Québec.

Nos bâtiments municipaux : la règle des 9 mètres (une mesure de la loi antitabac) s'applique avec la fumée de tabac, de vapotage et de cannabis : le rayon de 9 mètres se termine au-delà d'un trottoir ou du terrain sur lequel un bâtiment est situé.

CONSOMMATION RESPONSABLE

Les effets et risques du cannabis

L'usage de cannabis est maintenant légalisé, mais rappelons qu'il ne s'agit pas d'un produit de consommation banal. Chaque personne réagit différemment à cette substance et sa consommation à long terme peut comporter des risques et effets indésirables sur la santé.

Reconnu pour les effets physiques et psychotropes qu'il peut procurer, le cannabis peut modifier les perceptions, l'humeur, le comportement et même les sensations physiques. Les effets peuvent varier d'une personne à une autre et selon plusieurs facteurs.

Quelques mises en garde

Inhaler la fumée du cannabis est dangereux pour la santé. Sa consommation peut avoir des conséquences sur le système respiratoire. Il est reconnu que fumer un joint de cannabis est aussi nocif que de fumer de quatre à dix cigarettes. Ainsi, sa consommation augmente les risques de crises d'emphysème ou d'asthme chez les personnes atteintes de ces maladies.

La consommation du cannabis comporte aussi plusieurs autres risques, notamment chez les consommateurs réguliers (cinq joints ou plus par semaine). Diminution de la mémoire, de l'attention et de la concentration et baisse de la capacité à organiser et à traiter des informations complexes font partie des effets secondaires observés. Sa consommation comporte également des risques de dépendance et pour la santé mentale. Elle peut provoquer des symptômes dépressifs, de l'anxiété, des symptômes psychotiques, comme des hallucinations ou des idées paranoïdes.

Comportements responsables à adopter

Afin de minimiser les risques associés à la consommation de cannabis, il est important d'adopter des comportements responsables. Soit privilégier une consommation occasionnelle plutôt que régulière, tenir le cannabis hors de la portée des enfants et des adolescents, de même que veiller à ce qu'ils n'en inhalent pas la fumée secondaire et consulter un médecin pour valider que votre état de santé vous permet de consommer du cannabis.

Rappelons que le seul endroit légal où vous pouvez vous procurer du cannabis est la Société québécoise du cannabis (SQDC) et qu'à l'instar de la cigarette et de l'alcool, la consommation et la possession de cannabis sont interdites aux 18 ans et moins.



ET POUR NOËL ?

Pour les Fêtes, vaut mieux s'inspirer des règles d'étiquette qui entourent le tabac et l'alcool : la modération a bien meilleur goût.

APAL

Bienvenue à l'APAL

L'I.S.S.U. n'est plus, mais l'APAL reprendra le collier auprès du Service de la prévention des incendies (SPI). Qu'en est-il? Les Pompiers Auxiliaires de Lanaudière est un organisme à but non lucratif qui œuvre depuis 2008 et qui vient en aide aux sinistrés qui vivent une situation difficile suite à un incendie ou une catastrophe naturelle. Ses interventions apportent un support aux sinistrés ainsi qu'aux intervenants terrains. À bord de l'autobus réservé à cet effet, ses membres sont en mesure de fournir de la nourriture, des couvertures et également de l'écoute lors d'un événement.

Sa mission, qui s'étendra désormais au territoire couvert par le SPI de SCB, est de prendre en charge les sinistrés afin de leur prodiguer un soutien moral et physique tout en leur fournissant un abri temporaire. De plus, L'APAL assiste les différents services d'urgence lors d'interventions d'urgence ou de sécurité civile.



CENTRE ÉMILIE-GAMELIN

Brunch annuel

Le 29^e Brunch de financement du Centre d'action bénévole Émilie-Gamelin se tiendra le dimanche 24 novembre, à 11 h, au Club de golf de Joliette situé au 221, chemin du Golf est à Saint-Charles-Borromée. Toute la communauté charloise est invitée à se mobiliser pour le bénévolat!

Ce brunch est un événement incontournable qui permet de récolter des fonds qui sont investis localement pour promouvoir et développer l'action bénévole dans différents secteurs de la MRC de Joliette.

Pour réussir sa mission, le centre d'action bénévole Émilie-Gamelin met de l'avant plusieurs services et événements. Le brunch annuel en est un. Cette année encore, il y aura des prix de présence remis sous forme de tirage. Le coût des billets est de 40 \$ par adulte, 16 \$ pour les 6 à 12 ans et gratuit pour les 0-5 ans. Info: 450 756-2005.



Centre d'action bénévole
Émilie-Gamelin

LE CERCLE DE FERMILIÈRES

Dynamique C.A. pour le CF!

Le 11 septembre dernier, le Cercle de fermières (CF) de Saint-Charles-Borromée a présenté les membres de son conseil d'administration. Il s'agit d'un comité qui, toutes femmes réunies, est fort d'une expérience considérable:

Lucille Lafortune, présidente

Josée Desroches, vice-présidente et responsable du comité des dossiers

Louise Pelletier, secrétaire-trésorière

Suzanne Lahaie, responsable du comité communication/recrutement

Yolande Durand, responsable du comité des arts et textile

Ce comité dynamique pourra poursuivre sa mission de transmission du patrimoine culturel et artisanal. De ce fait, rappelons que les ateliers ont toujours lieu les mercredis après-midi. Les réunions mensuelles se tiennent par ailleurs le 2^e mercredi du mois au Centre communautaire Alain-Pagé.



LE GROUPE SCOUT

Un foulard aux couleurs charloises

Le 25^e groupe scout de Saint-Charles-Borromée a souligné, le 7 septembre dernier, le début de la nouvelle année scout avec son traditionnel Jam-Amitié au parc du Bois-Brûlé.

La journée a permis la réunion de toutes les unités autour d'un but commun : aider un étrange couturier à concevoir leur nouveau foulard aux couleurs de la ville. L'objectif atteint, chaque scout s'est vu remettre le nouvel élément de leur uniforme par les députés fédéral et provincial Gabriel Sainte-Marie et Véronique Hivon, devenus membres honorifiques du groupe.

M. André Hénault, ancien maire, a reçu le premier foulard pour souligner l'important soutien qu'il a apporté au groupe scout durant ses mandats.

Le groupe tient également à remercier la Ville de Saint-Charles-Borromée, Camil Desroches, Josée Tremblay et le Cercle de fermières pour la réalisation et la confection des foulards.



LES PICOLOS

2 places disponibles

Les Picolos est un organisme à but non lucratif qui est en fonction depuis 35 ans.

Cette halte-garderie offre une programmation soignée de développement des enfants de 3 à 5 ans, afin de préparer les enfants à l'aventure du monde scolaire.

De plus, le fait qu'elle soit située à proximité de plusieurs organismes dynamiques, contribue à l'établissement de liens positifs pour les enfants et pour la communauté. En effet, on dit d'un service de garde offert par un organisme communautaire, que l'enfant y est gardé dans un milieu d'apprentissage sécuritaire et inclusif grâce à l'application d'un programme fondé sur l'expérience.

Deux places sont actuellement disponibles. Pour information : 450 755-2472.



MAISON DES JEUNES

Une MDJ bien implantée

Un endroit pour « chiller » entre amis, pour t'en faire des nouveaux, pour mettre tes projets en action, rigoler, rêver, trouver des réponses à tes questions et échanger sur des sujets intéressants...

La Maison des jeunes du Grand Joliette, c'est tout ça.

C'est aussi une salle de musique tout équipée, des tables de jeu, une cuisine pour des soupers collectifs, de l'entraide aux devoirs, une équipe de hockey cosom et bien d'autres choses encore. À savoir ce que tu peux apporter à la MDJ : ton sourire, ta couleur, tes passions, tes rêves, tes inquiétudes, tes questions, bref tout ce qui fait de toi un être unique et passionnant.

Pour plus de détails, il y a la page Facebook Maison des jeunes Café-Rencontre 12-17 du Grand Joliette ainsi que le site web maisondesjeunesgrandjoliette.org. Notons que la MDJ sera fermée du 22 décembre au 4 janvier inclusivement. Info : 450 756-4794.





HORAIRE

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45
Le vendredi de 8 h à 12 h.



CONGÉS FÉRIÉS

L'hôtel de ville sera fermé pour la période des Fêtes du mardi 24 décembre jusqu'au jeudi 2 janvier inclusivement.



PROCHAINS CONSEILS (20 h, à l'hôtel de ville)

- Décembre: 2, 16 et 19



SUIVEZ-NOUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX

facebook.com/municipalitescb
 villescbl | #vivrescb



SYSTÈME D'APPELS AUTOMATISÉ

Inscrivez-vous à notre système d'appels automatisé pour être informé en cas d'urgence ou de situation particulière (avis d'ébullition de l'eau, bris d'aqueduc, etc.). Intéressé? Visitez notre site web.



PROCHAINE PARUTION DU MAGAZINE VIVRE SCB

Mars 2020



NOS CERTIFICATIONS

- 1^{er} prix Municipalité accessible 2019
- Prix Semaine des travaux publics 2018
- Municipalité « 4 Fleurons » 2017-2019
- Municipalité Première de classe en persévérance scolaire
- Certification Or OSER-JEUNES



NOUS JOINDRE

Hôtel de ville
370, rue de la Visitation
Saint-Charles-Borromée
(Québec) J6E 4P3
450 759-4415

DIRECTION GÉNÉRALE
info@vivrescb.com

Appels d'offres et soumissions
soumissions@vivrescb.com

Service à la clientèle
info@vivrescb.com

Service de la prévention des incendies
incendies@vivrescb.com

Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire
urbanisme@vivrescb.com

Service des communications
communications@vivrescb.com

Service des finances
finances@vivrescb.com

Service des loisirs
loisirs@vivrescb.com

Service des travaux publics
travauxpublics@vivrescb.com

Service du greffe et des technologies
greffe@vivrescb.com / ti@vivrescb.com

Services techniques
stechniques@vivrescb.com

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Robert Bibeau, maire
Comité des finances



Chantal Riopel
Comité de l'eau potable



Jean-Sébastien Hénault
Comité des loisirs et de la culture



Louise Savignac
Comité de l'urbanisme



Denis Bernier
Comité des travaux publics



Robert Groulx
Comité de la protection de la personne et de la propriété



Janie Tremblay
Comité des ressources humaines et des assurances